

Archives communales
LA FRASSE - Commune 1500-1900

N^o 12
Raspial
Marie-Narcisse
Le 31^{er} 1873

Le six août huit cent soixante-troize, le tout au Du
mois d'Octobre, à quatre heures du soir, par devant nous
Berthod Louis, maire et officier de l'état civil de la
commune de La Frasse, arrondissement de Barmantle,
département de la Haute-Savoie, à comparu Raspial
Marie-Thérèse, horticultrice, âgée de vingt-neuf ans, demeurant
en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du
sex masculin, qu'il nous a dit être né le premier jour
sept heures du matin, dans son domicile, au village de
Ballyancy, de lui déclarant et de Berthod Marie-Anastasia
ménagère, âgée de cinquante ans, et de la femme à cette fin
le prénom de Marie-Narcisse. Ces déclarations et
présentation ont été faites en présence de Pascal
Barthelmy, cultivateur, âgé de cinquante ans et de
celui de Jeanne garde, Charpêtre, âgé de trente ans
tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels
ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte
après que lecture en a été faite Raspial Marie-Thérèse
Ménagère par Pascal Barthelmy. Le Maire
Berthod

N^o 13
Pulhon
Julien-César
Le 2^{ème} 1873

Le six août huit cent soixante-troize, le six Du mois de
décembre à huit heures du matin, par devant nous Berthod
Louis, maire et officier de l'état civil de la commune de
La Frasse, arrondissement de Barmantle, département
de la Haute-Savoie, à comparu Pulhon Désiré,
horticulteur, âgé de trente-cinq ans, domicilié en cette commune,
lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous
a dit être né le six du présent mois à six heures du
matin, dans son domicile, au village de La Frasse
de lui déclarant et de Chardon Marie-Françoise, ménagère,
âgée de vingt-neuf ans et de la femme à cet enfant le
prénom de Julien-César. Ces déclarations et présentations
ont été faites en présence de Berthod Louis, cultivateur
âgé de quarante-quatre ans et de Marie-Thérèse, garde
Charpêtre, âgé de trente ans tous les deux
domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père
ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été
faite Pulhon Désiré par Berthod Louis. Le Maire
Berthod

N^o 14
Missillier
Marie-Eléonore
Le 1^{er} Mars 1873

Le six août huit cent soixante-troize, le quinze Du mois
de décembre à deux heures du matin par devant nous
Berthod Louis, maire et officier de l'état civil de la
commune de La Frasse, arrondissement de Barmantle,
département de la Haute-Savoie, à comparu Missillier
Jean, orfèvre, âgé de trente-neuf ans, domicilié en
cette commune lequel nous a présenté un enfant du
sex féminin, lequel nous a dit être né le quatre
du présent mois à deux heures du soir dans son
domicile au Phan-du-Chêne de lui déclarant et
de Pécollaz Marie-Françoise, ménagère, âgée de
quarante-quatre ans et de la femme à cet enfant le
prénom de Marie-Eléonore. Ces déclarations et
présentation ont été faites en présence de Pulhon
Désiré, horticultrice, âgé de trente-cinq ans et de Pascal
Barthelmy, cultivateur, âgé de cinquante ans
tous les deux domiciliés dans la présente commune,
lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le
présent acte après que lecture en a été faite
Missillier Jean par Pulhon Désiré
Pécollaz Marie-Françoise. Le Maire
Berthod

N^o 15
Bouvier
Marie-Louise
Aronance
Le 20^{ème} 1873

Le six août huit cent soixante-troize, le vingt-un
Du mois de décembre à quatre heures du soir par devant
nous Berthod Louis, maire et officier de l'état civil
de la commune de La Frasse, arrondissement de
Barmantle, département de la Haute-Savoie, à
comparu Bouvier Eugène, horticultrice, âgé de trente ans,
domicilié en cette commune, lequel nous a présenté
un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être
né le six du présent mois à quatre heures du soir
dans son domicile, au village de La Frasse, de lui
déclarant et de Berthod Marie-Anastasia, ménagère,
âgée de cinquante ans, et de la femme à cet enfant
le prénom de Marie-Louise. Ces déclarations et
présentations ont été faites en présence de Pascal
Barthelmy, cultivateur, âgé de cinquante ans et de
Jeanne garde, Charpêtre, âgé de trente ans, tous
les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels
ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte
après que lecture en a été faite Bouvier Eugène
par Pascal Barthelmy. Le Maire
Berthod